

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 36 (1948)

Heft: 745

Buchbesprechung: Publications reçues

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Problèmes intérieurs.

Les difficultés financières augmentent toujours, ce qui porte préjudice au travail de l'Alliance en général et à la publication des « Nouvelles internationales des femmes ». Les associations nationales sont sollicitées d'augmenter le nombre de leurs membres afin de disposer de ressources qui leur permettent d'aider matériellement davantage leur alliance.

Le périodique mensuel sus-mentionné sera rédigé impartiallement par Miss Hamilton (Londres). Il serait nécessaire d'envoyer plus encore de nouvelles des associations nationales pour que ce journal ait réellement un caractère international. La page de langue française est maintenant régulière (il faudrait encore améliorer l'orthographe!).

Une association des femmes de la Jamaïque a adhéré à l'Alliance, un autre regroupement est né en Irlande; avec l'association abyssine, cela fait trois nouveaux membres sur trois continents différents.

Des relations plus étroites avec l'Amérique du Sud seraient nécessaires; à cet effet, une commission de voyage, composée de trois membres, doit rechercher les associations féminines existantes et renforcer les contacts.

E.V.A.



On ne revient pas en arrière

Dans le canton de Neuchâtel une initiative vient d'être lancée contre le droit de vote des femmes, introduit en matières communales.

Il est toujours très hasardeux de s'insurger contre le progrès. On n'y risque pas sa vie. Mais on s'expose à paraître ridicule devant l'histoire. Les morts n'y sentent plus rien, soit. Mais ils ont des descendants. Vous ne voudriez pas être de ceux qui ont prétendu que le chemin de fer n'avait aucune chance de succès. Vous riez de ce savant qui prétendait en 1900 que les limites de la science étaient atteintes. Et ils sont légion ceux qui s'imaginent qu'ils sont l'aboutissement d'un monde, que rien, après eux, ne se fera plus.

Vous pouvez être pour ou contre le droit de vote féminin. Il viendra aussi sûrement que la robe longue. Il est des idées-force auxquelles il est vain de vouloir s'opposer. La Suisse — si on ne veut donner raison à Hitler — ne peut faire figure d'anachronisme au milieu d'un monde nouveau.

« Il vaut mieux être porté qu'emporté », disait Anatole France. Autrement dit : il faut avoir la sagesse de ne pas combattre ce qu'on ne peut empêcher. Cette formule vaut sur le plan privé, politique, social. Pour l'ignorer, les femmes souvent échouent : elles luttent contre l'impossible.

Vouloir retenir la vie, la figer dans de vieilles formules usées, c'est prétendre arrêter un express en se cramponnant au marche-pied d'une voiture. C'est surtout donner des signes inquiétants de vieillissement.

Vous pouvez vous rallier à toutes les initiatives, aux plus folles aux plus loufoques, pourvu qu'elles visent l'avenir... Mais le jour où vous apposerez votre signature au bas d'un papier qui prétend empêcher la vie d'évoluer, qui tend à revenir en arrière, il n'y a

plus d'espoir possible ; vous êtes vieux, sans rémission.

Les rétrogrades n'ont qu'un mérite : ils font la joie des générations futures. Chacun, somme toute, joue ici-bas, le rôle qu'il peut ! *Journal du Jura (Bienne).* Denise.

Nouvelles de Neuchâtel.

Le référendum lancé dans le canton de Neuchâtel, contre la décision prise, le 27 novembre dernier, par le Grand Conseil, d'accorder les droits politiques aux femmes en matière communale, a abouti. Il fallait trouver un minimum de 3.000 signatures, on en a recueilli 4.500. Ainsi, les femmes neuchâteloises ont devant elles une campagne suffragiste que toutes les féministes de Suisse suivez avec sympathie.



Tous pour le suffrage féminin !

Dans un village industriel du canton de Vaud, de jeunes Suisses allemandes d'un institut sont invitées à choisir un sujet pour une petite conférence. L'une d'entre elles propose : le suffrage féminin. L'institutrice accepte avec enthousiasme mais comprend bientôt qu'il s'agit d'une conférence contre le suffrage féminin. N'importe, ce sera au moins un moyen de soulever la question, de discuter sur le sujet et d'en montrer la contre-partie.

Un mois plus tard, la jeune fille présente son travail. Il est court, clair, mais n'a rien de personnel ; il ne fait qu'répéter les arguments éternellement ressassés. Sans doute, la jeune fille les a-t-elle copiés dans une brochure en français.

« Oh ! non, explique-t-elle, j'ai dû tout traduire d'après une brochure allemande procurée à ma camarade par son pasteur. » Et la jeune fille continue : « J'aurais bien aimé avoir un texte français mais à vous qui êtes pour le suffrage féminin, je ne pouvais pas demander. Alors j'ai été dans le village dans toutes les boutiques où on peut acheter des livres. Partout on a répondu : Contre ? Non, nous n'avons rien contre ! Le dernier marchand chez qui j'avais été m'a rencontré un jour dans la rue, m'a reconnue et m'a demandé si j'avais fini par trouver quelque chose ; et comme je hochais négativement la tête, il m'a dit : « Allez donc au bureau de poste, sûrement que le buraliste pourra vous indiquer une adresse où vous procurer ce que vous désirez. » J'entre à la poste et formule ma demande. Le buraliste se plante devant moi, les mains aux hanches : « Contre ? Contre le suffrage féminin ? Mais vous n'êtes pas, voyons, ici, tout le monde est pour ! »



Concours de la Fondation Pour l'Avenir

« Pour l'Avenir », fondation pour la justice sociale dans l'éducation, a pour but de venir en aide aux adolescents de nationalité suisse (exceptionnellement aux étrangers) qui se distinguent par leurs aptitudes remarquables et qui la situation matérielle de leur famille oblige à gagner prématièrement un salaire et à renoncer ainsi à la carrière de leur goût.

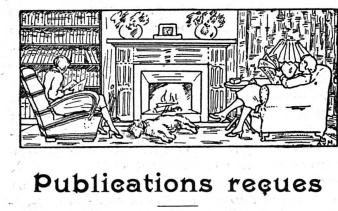
populaires qui montent et qui, à leur tour, s'enrichissent par l'industrie.

Les personnages vivent, se meuvent, agissent selon leur tempérament. Dans la dernière partie de ce volume, on sent gronder la haine des prolétaires, et les pages finales évoquent un drame qui en est issu : une bombe éclate dans le grand opéra de Barcelone. On imagine la scène de terreur et de mort.

Mariona Rebull est la première partie de *L'arbre et les cendres*, qui comprend trois autres romans.

M.-L. P.

Les bonnes intentions. Roman, par Hester W. Chapirian. Traduit de l'anglais par Marianne Gagnebin. Edition Jeheber. Paris-Geneve 1947.



Publications reçues

Mariona Rebull. Roman par Ignazio Cigusti. Traduit de l'espagnol par Charles-E. Dufourcq. Edition Jeheber. Genève-Paris 1947.

Une traduction de l'espagnol est chose moins fréquente qu'une traduction de l'anglais. Il est intéressant de connaître, au début de ce livre, l'aspect et la vie de Barcelone, depuis...

« Je parle d'années bien lointaines... » ainsi débute le chapitre 1er. Et pourquoi ne pas préciser ? se demandera le lecteur. « Ma ville », poursuit l'auteur, « arrivait à son apogée sans avoir rien perdu de son charme de vieille ville repliée sur elle-même ».

Et le roman de nous faire pénétrer dans une société où les riches bourgeois, de génération en génération, étaient des orfèvres, devenus le patriciat de la cité. En regard, les couches

Un exemple à suivre

A propos de la nouvelle loi vaudoise sur l'accès aux tribunaux de jurés féminins

L'article 7 du statut général des fonctions publiques cantonales, statue que les femmes pourront être appelées à toutes les charges, de fonctionnaires, secrétaire, chef de service.

Il n'y a là, rien que de très normal ; depuis longtemps des femmes remplissent des fonctions de ce genre dans le commerce et l'industrie, la banque et les P.T.T.

Une nouvelle loi sur l'organisation judiciaire votée par le Grand Conseil vaudois prévoit aussi leur accès à toutes les charges de la magistrature judiciaire, soit assesseur de justice de paix, juge de paix, membre de l'autorité tutélaire, juge au tribunal, président de tribunal et juge cantonal. Le Conseil d'Etat dans un projet de loi n'avait pas voulu que les femmes soient jurées dans les tribunaux de police criminelle, car les jurés étaient nommés par les électeurs, ce poste est lié aux droits politiques. En outre par le fait du tirage au sort il pouvait se produire que fut élu un jury entièrement féminin (ce qui, à tout prendre, n'est pas tellement plus normal qu'un jury entièrement masculin).

Le Grand Conseil, enfin de cause, s'était prononcé en faveur des femmes jurées, le canton de Vaud verra donc des tribunaux où siégeront des femmes juges, si le tribunal cantonal en nomme, et des femmes jurées, si les électeurs en présentent.

C'est évidemment un progrès considérable, dont il faut louer hautement le canton qui vient de le voter. Il fait preuve d'une compréhension, d'une humanité, d'un patriotism aussi, qui devrait servir de modèle à tous les autres cantons, en même temps qu'il est un hommage... tardif à la capacité et à l'intelligence de la femme vaudoise. Les membres des conseils qui ont voté cette loi, ont eu l'occasion — bien des occasions sans doute — de constater son opportunité, et ils ont eu le courage de faire entrer dans la pratique, le résultat de leurs observations ; cela n'est pas autant qu'on pourrait le croire, du domaine courant.

Il faut espérer que les femmes qui seront désignées pour ces fonctions se feront un devoir de les accepter et sentiront tout le poids que représentera cette activité au point de vue du suffrage féminin — spécialement en ce qui concerne l'objection permanente et ridicule que toute ingénierie féminine dans la vie publique est funeste à la vie de famille.

Je crois, pour ma part, que les femmes qui accepteront ces fonctions les prendront très à cœur et qu'on ne verra plus ce que j'ai vu en plein tribunal d'un canton bilingue : les juges de langue allemande sommeillant pendant la plaidoirie en français,

et les juges romands en faire autant pendant la plaidoirie en allemand.

L'accès des femmes au tribunal n'est pas important au seul titre du féminisme, mais tout autant au point de vue de l'enfant ; il est curieux qu'on ait tant tardé à comprendre que partout où l'enfant est en cause, il doit y avoir des femmes, et que, bien avant les tribunaux, leur place devait être prévue dans les autorités tutélaires. La société doit à l'orphelin une protection qui se rapproche le plus possible de la famille et où une influence maternelle soit sensible. Cela est si vrai que les classes enfantines, froebéliennes sont toujours tenues par des jeunes filles. On n'a jamais vu dans les gymnases pédagogiques des aspirants mâles au brevet froebélien. L'école primaire elle-même, mixte dans les villages, laisse les degrés inférieurs à l'institutrice. « Le régent » n'apparaît qu'au degré supérieur.

Pendant longtemps l'enfant ne connaît que deux influences, la famille et l'école. Les classes riches interposaient encore la gouvernante entre l'enfant et les relations extérieures. Dans la vie actuelle d'aujourd'hui, compliquée et dure, l'enfant est en contact et en combat avec mille aspects ; il sort plus, seul ou avec ses parents, ou en groupes. Il est englobé dans les associations sportives, les éclaireurs, les orchestres et les chorales. Il lit les journaux, écoute la T.S.F. et voit les affiches de cinéma.

Plus exposé moralement et physiquement, l'indépendance conquise n'est pas toujours en proportion de son jugement, et rarement en harmonie avec sa force de caractère.

Evolution nécessaire ? Pente irrésistible, diriez-vous. Sûrement. Dès lors, la femme, la mère a le droit de la suivre, cette pente ; elle a le droit de savoir comment la société éduque, protège et punit l'enfance. Son rôle y est aussi normal qu'au sein de sa propre famille, puisque la civilisation actuelle tend à élargir le cercle de la famille, d'abord en y faisant pénétrer l'extérieur par le moyen de la radio, puis en sollicitant la jeunesse par toutes les séductions sportives ou intellectuelles. Il s'en suit donc que partout où l'enfant est en cause, la femme est à sa place.

Non seulement la femme est nécessaire au tribunal dans les cas d'infanticide, de délits commis par des mineurs ou envers des mineurs — mais devant toute autre cause. Car il n'en est point où des questions de famille ne soient impliquées directement ou indirectement.

J. Derron-Ulliac.

seraient pas présentées dans les formes ci-dessus ne pourront être prises en considération, de même que celles qui seraient adressées après la clôture de l'inscription, fixée au dernier jour du mois de février.

Le Comité de la Fondation. Genève.

Demandez toujours, en faisant vos achats, des produits portant le Label, la marque d'un travail équitablement rémunéré. En ce faisant vous contribuez comme consommateur au progrès social.

vres qu'il a déjà lus et le milieu où il a grandi. J'ai donc donné ce petit livre à lire à deux enfants de onze et treize ans. Quel en fut l'effet ? Un peu inattendu et pas tout à fait tel que l'auteur l'aurait voulu ! Ils se disputaient à qui l'aurait à son tour !

En effet ce livre de lectures quotidiennes pour enfants est écrit par une femme, qui non seulement possède son métier d'écrivain et de journaliste, mais qui est aussi mère et éducatrice. Elle est avant tout une chrétienne convaincue et désireuse de montrer le chemin à ses enfants pour une vie spirituelle positive et heureuse.

Nous voudrions voir ce livre entre les mains de tous nos grands enfants pour le plus grand bien de leur éducation spirituelle. Gudrun Cavin.





Les Expositions

Neuchâtel. La section neuchâteloise de la Société des femmes peintres et sculpteurs a convié en fin d'année le public à une exposition de belle tenue et nous remercions les 21 exposantes de nous avoir offert le fruit de leur travail et de leur méditation.

Dès l'entrée nous rencontrons des œuvres intéressantes : Mme A. Furer-Denz brode des tableaux où elle manie la laine avec le sens de la pâte que nous retrouvons dans ses huiles. Au talent de peintre Mme Furer joint celui de graveur sur verre et les pièces qu'elle expose témoignent d'un beau métier.

Les portes du rêve sont ouvertes par *Lily Erzinger* dont les paysages bleutés du Val-de-Travers évoquent certaines pages de Debussy.

Le sens de la composition s'affirme à chaque fois dans les œuvres d'*Alice Perrenoud*, que ce soit papiers découpés sortis de sa riche imagination, huiles solides, dessins châtiés.

Mme Alice Peillon chante dans ses pastels le charme de nos vignobles et de nos sites lacustres.

Mme H. Clottu présente des bouquets, une fine vue plongeante du lac de Neuchâtel.

Mme L. Méautis fait flamboyer des tulipes, traite habilement le pastel et a réussi une charmante eau-forte.

Les quatre toiles de *Marie-Claire Bodinier* captivent par la finesse des tons et de la touche. Quant à *Marcelle Ichinz* des toiles du Valais témoignent d'un sens du coloris.

Les huiles présentées par *Violette Niestlé* font regretter que les premiers plans soient alourdis par des touches au couteau, il y a pourtant de beaux tons, des paysages bien sentis.

Régina Conti offre un Origlio au printemps plein de charme et *Cornélie Forster* un jardin lumineux.

Sarah Jeannot peint avec bonheur le lac, ses rives, les vignes, son jardin ombragé avec une belle page.

Isobel Schneider-Huguenin apporte une série de portraits traités simplement.

De *Nanette Genoud* une Fanchette en arlequinade rouge peinte avec la sûreté habituelle à cette artiste.

Quatre grandes toiles de *Janebé* nous montrent sa constante préoccupation de la lumière et des volumes ; sa savante présentation des roseaux est une belle réussite.

Berthe Schurc a des portraits intéressants, des œuvres bien pensées et *Maly Blumer* une femme au voile vert hardiment traitée.

L'apport de *Bauvis de Coulon* est, à notre goût, le plus intéressant de ce salon, son sens de la composition et des couleurs est soumis à une discipline sévère et ses œuvres ont un équilibre remarquable.

Le bouquet Lys et phlox de *Suzanne Schwob* est une page solide et de qualité.

Cécile Bourguin nous donne 4 toiles aux tons sourds non dénus d'intérêt, nous aimeraisons cependant sentir cette artiste dégagée de certaine influence.

C'est *Jacqueline Friolet* qui fait seule la part de la sculpture avec des terres cuites

Cette petite Hagene. Roman par Edith Roberts. Traduit de l'anglais par Claude Orland. Edition Jeheber. Genève-Paris 1947.

L'atmosphère d'une petite ville de province est, on le sent, prise sur le vif, l'auteur de ce livre étant né dans une ville-sœur de Jordan, la « potinière ».

Tout tourne ici autour du mystère qui enveloppe la claustration dans sa famille, « pour cause de maladie », d'une jeune fille, et plus tard d'une enfant que les on-dit finissent par lui attribuer. Celle-ci, adulte à son tour, devient la véritable protagoniste du roman.

M.-L. P.

A mille ans de distance...

deux lunes de miel principales

Elles surgissent, ces deux princesses, de deux publications bien différentes : d'une part, le numéro spécial que le périodique illustré *The Taller* a consacré au mariage de l'héritière présumée du trône d'Angleterre, en novembre, et d'autre part, un ouvrage de luxe, abondamment illustré, édité par les « Trois Collines » où M. Charles-Albert Cingria a recueilli, avec dévotion, les légendes, les documents, en bref tout ce qu'on sait de la

Critiquez... on vous répondra

— J'aime mieux vous dire que le Mouvement féministe m'agace souvent, avec son parti pris de poser toujours les femmes en victimes et sa manière de monter en épingle le moindre petit succès féminin.

— Si vous le permettez, nous laisserons pour une autre fois votre seconde critique, mais précisez, je vous pris la première.

— Préciser ? ... j'aurais cent exemples, si seulement je m'en souvenais ! Mais vous présentez toujours que celles-ci ou celles-là n'obtiennent pas les traitements ou les allocations désirés, vous poussez perpétuellement à la dépense, et la caisse de l'Etat, après tout, qui est-ce qui la remplit ? C'est aussi moi, c'est aussi des femmes qui ne sont pas du tout d'accord avec vous. D'ailleurs le journal ne se pique guère de logique !

— Une tribune libre est libre de présenter des avis contraires, est-ce cela que vous appréciez manquer de logique ?

— Non. Mais la rédaction devrait au moins être conséquente avec elle-même. Dans une lettre de l'année dernière, l'Alliance de sociétés féminines suisses préchait aux autorités la compression des dépenses et vous, vous n'en finissez pas de réclamer des augmentations de dépenses.

Dites-moi, pouvons-nous admettre que les économies se fassent sur le dos de toutes la catégorie de femmes qui ne sont pas là pour se défendre ?

— Non, sans doute, mais comment diminuer les frais ?

— Plus d'une dépense somptuaire pourrait être comprimée peut-être, et l'on maintiendrait l'équilibre du budget tout en faisant droit à d'équitables revendications...

— Equitables revendications. On voit où ils en sont les pays qui font droit aux équitables revendications ! Les femmes y ont la vie plus dure que partout ailleurs !

— Ces difficultés ne proviennent-elles pas de ce qu'ils on trop longtemps sacrifié l'équité ? Le redressement demande alors des efforts énormes. N'aurait-il pas mieux valu adapter graduellement l'organisation aux impératifs plus pressants de la conscience publique ?

— Alors opérez-là cette organisation gracieuse ! au lieu de réclamer...

— Volontiers. Donnez-nous les droits politiques...

— Oh ! ça !

— Exactement... Nous revenons au point de départ. Pas de droits politiques, pas d'action constructive possible. Il ne nous reste donc que la revendication, maisonnette à vos oreilles.

Cependant, nous ne renonçons pas à l'action, quand elle est dans nos moyens. Si vous en avez d'autres à suggérer, revenez et critiquez ; critiquez encore, c'est ainsi seulement qu'on lime ses défauts. Plus d'une fois, sans doute, vous aurez raison et vous nous aiderez à corriger des erreurs.

Critiquez... on rectifiera

et une céramique. Sa tête de femme, ses figurines, la nègresse, les santons sont exécutés avec honneur et sont d'une composition intéressante.

Marg. Wuthrich.

Maladies imputées à l'agent chimique utilisé pour blanchir la farine

Nous trouvons dans le Los Angeles Times du 21 novembre 1947, quelques détails intéressants sur des recherches faites à la demande des médecins américains sur la nocivité possible de la farine chimiquement blanche. L'Europe ayant reçu de grosses quantités de cette farine américaine, nous pensons que ces quelques notes ne seront pas indifférentes, non plus que l'intervention d'une spéciale autorisée.

Chicago, 20 novembre.

Onze experts ont donné ce soir la conclusion de leur rapport, à savoir qu'un produit utilisé pour blanchir le 90 % de la farine consommée depuis vingt-cinq ans en Angleterre et aux Etats-Unis provoque, chez les animaux, des attaques et des désordres nerveux.

Les expériences n'ont pas démontré que ce produit, l'agène, provoqua des maladies

Mesdemoiselles !

Pour vos fleurs **Hirt**
4, rue de la Fontaine - Genève
Téléphone 5.01.60

de l'espèce humaine. Cependant, dans le Journal de l'association médicale américaine, on recommandait de nouvelles recherches sur diverses maladies parmi lesquelles l'ulcère duodénal, afin de déterminer si la farine traitée par le produit en question est la cause.

Un editorial paru dans le même numéro de ce journal priaît le public de ne pas s'alarmer, ce qui s'agissait simplement de recommander au bureau de l'alimentation du Conseil national de recherches, de continuer les expériences.

L'agène est le nom commercial du trichlorure d'azote, c'est un gaz utilisé pour blanchir la farine. Les expériences ont été faites sur des chiens, des chats, des singes et des rats par des médecins et des représentants des forces armées.

Les animaux témoins furent soumis à un régime contenant au moins 75 % de farine de blé exceptionnellement blanche.

Dans l'espace d'une semaine, dit le rapport, se développèrent des anomalies nerveuses précises.

A Minneapolis, Mme Betty Sullivan, Dr. présidente du Comité technique consultatif des minotiers nationaux, et elle-même directrice des recherches dans une compagnie s'occupant de la farine, a annoncé que son groupe a recommandé la diminution de l'emploi de l'agène dans la préparation de la farine.

La Société Coopérative de Consommation de Genève
a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

Chicago, 20 novembre.

Onze experts ont donné ce soir la conclusion de leur rapport, à savoir qu'un produit utilisé pour blanchir le 90 % de la farine consommée depuis vingt-cinq ans en Angleterre et aux Etats-Unis provoque, chez les animaux, des attaques et des désordres nerveux.

Les expériences n'ont pas démontré que ce produit, l'agène, provoqua des maladies

riage a été un marché politique, s'offre une traversée des Alpes en plein hiver. Le jeune couple devait se rendre à Pavie où le roi de Bourgogne, Rodolphe II, recevrait la couronne d'Italie (8 février 922). Cette équipée n'a rien dû avoir de commun avec un séjour de sport, aujourd'hui. L'imagination évoque sans peine, dans le brouillard et le froid, de longues files de mulots chargés, sur des pistes incommodes, glissantes, peu sûres, l'inconfort des repas, des étapes, la brutalité des compagnons de route...

Tout de même, le sort de privilégiés de ce monde a quelque peu changé, en milieu ans, et il suffirait d'un peu de bon sens, de jugeotte et de concessions mutuelles pour que, avec les moyens matériels dont on dispose au XXme siècle, la route de la plupart des gens puisse être aplatie.

Souhaitons que la jeune épouse d'aujourd'hui connaisse désormais une époque moins tourmentée que « notre reine Berthe », mais souhaitons-lui surtout de laisser après elle ce même souvenir de simplicité bienveillante et bienfaisante qui depuis 1000 ans ne s'est pas éteint et qui survivra peut-être à mille générations sous la promesse de l'Écriture.

Ch.-Albert Cingria - La reine Berthe et sa famille - Edit. des Trois Collines - Paris-Genève.

Souvenirs littéraires

Il y avait foule, le 16 janvier, à la séance mensuelle du Suffrage féminin, au Lycée, à Lausanne, pour écouter Mme Dorette Berthoud (Neuchâtel) raconter ses souvenirs littéraires, ou plutôt quelques-uns de ses souvenirs relatifs à la famille de Benjamin Constant et à son journal intime.

Au préalable, Mme A. Quinché, présidente de la section, a rappelé la mémoire du Dr Fr. Machon, fondateur en 1907 de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin, membre pendant huit ans du comité de la section de Lausanne ; elle a annoncé que la décision, du Grand Conseil neuchâtelois d'accorder le droit de vote aux femmes à la commune, — droit que possèdent les étrangers, après cinq ans de séjour, — a fait l'objet d'un référendum et que ce référendum a abouti ; les Neuchâtelois vont donc au-devant d'une troisième campagne (1919, 1941) et pour la troisième fois devront s'en remettre au verdict masculin.

Ecoute avec une vive attention, Mme Berthoud raconte d'une façon charmante comment, dès 1935, elle s'est efforcée, par ses recherches dans la fameuse caisse de la Bibliothèque publique de Genève, par ses relations avec plusieurs descendants de Benjamin Constant, de compulser les papiers de Benjamin, notamment les lettres de Charlotte de Hardenberg, sa seconde femme, et le fameux « Cahier vert », dont le possesseur, qui vit en Allemagne, interdit formellement aujourd'hui la publication. Il y a demi-mai, puisque le « Cahier vert » a été publié, en édition plus ou moins complète, dans « la Revue de Paris » et par J. Mistler. Ce journal intime, d'ailleurs, a bien failli disparaître à tout jamais, puisque Mme Berthoud l'a trouvé, en 1938, dans la cour d'Hauterive (Neuchâtel), au milieu d'un tas d'autres documents qu'on allait brûler ! Les auditeurs de Mme Berthoud ont été frappés du rôle que joue le hasard dans la trouvaille des documents que poursuit l'historienne ; le hasard, ou sa bonne fortune, lui fait rencontrer les personnes qui justement peuvent lui aider ou provoquer des concours de circonstances propres à lui faciliter son travail. C'est ainsi que cela se passe lorsqu'on se passionne pour une cause ou pour une recherche !

En fin de soirée, avec beaucoup de gentillesse, Mme Berthoud a signé ses ouvrages.

S. B.

Tout pour économiser LE GAZ

Cuisinières et réchauds dernières modèles

Autocuiseurs - Grills „Mélior“
Marmites à vapeur

E. Finaz-Trachsel

Boulevard James-Fazy 6

À Bébé

Vevey
Rue d'Aubâle
M. G. L.

La MAISON des BELLES LAINES

et des Sous-vêtements de qualité

The Tatler - Royal Wedding Number - W. H. Smith and Son, Ltd. Strand House London W. C. 2.

Pour soigner
TOUX et MAUX DE GORGE
prenez la

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)
En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie

26, rue du Mont-Blanc, Genève

au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15

PORCELAINES - CRISTAUX COUTELLERIE

Louis KUHNE & Cie
17, rue du Marché

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870

Mme V. L. MENZONNE

Solidaire - Élegante

5 % de remise en tickets jaunes

17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30